



FRENTE FARABUNDO MARTI PARA LA
LIBERACION NACIONAL

FRENTE DEMOCRATICO REVOLUCIONARIO

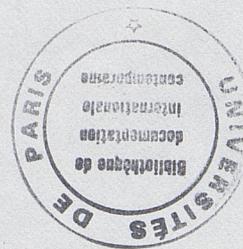
El Salvador, Centro América



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE LA REPRESENTATION DU FDR-FMLN
No. 6

Paris, octobre 1989

SOMMAIRE



- . EDITORIAL
- . PROPOSITION DU FMLN
- . L'ACCORD DE MEXICO
- . COMMUNIQUE CONJOINT
- . DECLARATION DU 20 SEPTEMBRE 1989
- . REACTIONS A LA PROPOSITIONS DU FMLN
- . BREVES

Pour tout renseignement auprès du FMLN, s'adresser à :

Esmeralda CARDENAS - tel. 33 1 46711290
Boîte Postale 27301
75024 PARIS Cedex 01

Soutien à l'édition
du bulletin :
CCP 1720992 Z

40P. 13315

EDITORIAL

La poursuite des discussions doit aboutir à un accord pour la fin des hostilités et la démocratisation du pays. La participation de l'Eglise catholique en qualité de témoin, de l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.) et l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) comme observateurs, sont les points d'accord les plus marquants de la réunion entre la Commission de Dialogue du gouvernement salvadorien et la délégation du FMLN qui s'est tenue les 13, 14 et 15 septembre 1989 dans la ville de Mexico.

La délégation gouvernementale voulait la formation d'une Commission mixte pour la continuation des réunions tous les deux mois, en secret, sans observateurs, à l'extérieur du pays et que les parties présentent des propositions. C'est une proposition d'ordre formelle. Pour sa part, le FMLN, a proposé un cessez-le-feu à partir du 15 novembre prochain et son intégration totale à la vie politique avec l'arrêt définitif de la lutte armée au plus tard le 31 janvier 1990.

En échange, le système judiciaire salvadorien doit être réformé, désigner une Cour Suprême de justice de consensus, cesser toute forme de répression et engager un véritable processus pour que puisse exister réellement des libertés démocratiques.

Joaquin Villalobos, qui conduisait la délégation du FMLN avec Schafik Handel, a exprimé que la proposition du FMLN ne devrait pas être repoussée. Il a signalé deux possibilités : ou le gouvernement applique la proposition ou la nation la prendra et imposera la paix. Dans ce sens, il a dit : "la volonté nationale et internationale pour la paix et la démocratie est déterminante pour aboutir à la fin de la guerre...". La brièveté des délais accordés pour le déroulement des discussions contribue à rapprocher la fin de la guerre, a-t-il affirmé. Villalobos a conclu en disant que "le problème n'est pas de discuter, mais de discuter et d'aboutir à des accords". Pour sa part, S. Handal a rappelé que l'épuration des forces armées a été une exigence constante du FMLN et que "la proposition du FMLN donne l'opportunité à l'armée qu'elle reconnaisse qu'il y a des forces qui s'oppose à la paix".

En même temps, Oscar Santamaria de la délégation gouvernementale a expliqué que l'accord est un processus avec des normes figées pour les futures rencontres, où l'on propose de concrétiser le cessez-le-feu définitif.

Enfin, Alfredo Cristiani, dans son discours, célébrant l'Indépendance du pays, le 15 septembre 1989, a dit : "ces dix dernières années le peuple a souffert sans flancher face aux assauts du destin. Pourtant, il a compté avec une force armée valeureuse et héroïque et avec sa volonté patriotique pour la liberté, qui sont ce qui le maintiennent debout, avec le regard fixé sur le grand objectif de continuer à construire la grande patrie... Le fruit de la volonté de notre gouvernement et d'une réaction positive du FMLN, ont aboutit à la tenue de la première réunion commune à Mexico. La Commission du dialogue du gouvernement et les représentants du FMLN dans cette première réunion sont arrivés à des accords importants. Nous ne voulons pas créer d'illusions et préférons attendre prudemment le déroulement des événements. Oui, nous voulons rappeler que nous avons une attitude d'ouverture et de souplesse

dans le cadre constitutionnel et nous espérons que le schéma idéologique du FMLN ne sera pas un obstacle qui empêchera la conquête de la paix".

Les Accords de Mexico entre le gouvernement et le FMLN sont un pas en avant dans le processus vers une solution politique de la guerre. Même si on affirme qu'on ne veut pas créer d'illusions, de fait, les attentes existent et nous, que nous le voulions ou pas, les accords créent un dynamisme au sein de la nation. Ce sont essentiellement les plus hauts responsables de la force armée qui, comme il l'ont fait avec notre proposition d'ajourner les élections présidentielles de mars dernier, de nouveau, apparaissent ouvertement opposés au processus déjà initié. Cependant, malgré ses menaces et démonstrations de force, cette fois-ci, les forces politiques et sociales favorables au règlement politique du conflit devront imposer la paix et une véritable démocratisation. De plus, un accord de paix au Salvador constituera un apport important pour la stabilité de situation dans l'ensemble de l'Amérique Centrale.

PROPOSITION DU FMLN POUR LA DEMOCRATISATION, L'ARRET DES HOSTILITES ET UNE PAIX JUSTE ET DURABLE AU SALVADOR

La paix est la plus forte aspiration et la première exigence de tous les Salvadoriens. Aujourd'hui, après dix années de guerre, la possibilité de répondre à leurs vœux se dessine plus nettement.

Le 24 janvier 1989, le FMLN a émis une proposition qui faisait se rapprocher plus que jamais cette possibilité de paix. On a laissé se perdre cette occasion. Aujourd'hui, toutefois, le large consensus des partis politiques et des forces sociales du Salvador comme les accords signés à Tela (Honduras) par les Présidents d'Amérique Centrale qui réaffirmèrent la validité d'Esquipulas II ont dessiné de nouvelles perspectives de paix.

Le FMLN, animé d'un profond sentiment patriotique et conscient de ses responsabilités internationales, présente aujourd'hui une nouvelle proposition en faveur d'une solution politique du conflit qui répond au désir de paix de toute la nation et constitue pour elle une chance historique. Il attend donc de la part du gouvernement et des forces armées une attitude conséquente et patriotique qui permette l'obtention de la paix. Il attend, de même, une collaboration constructive du gouvernement des Etats-Unis.

1. Cessez-le-feu (fixé le 15 novembre 1989, au plus tard) sur la base des points suivants :
 - a) Début de la réforme du système judiciaire par la nomination consensuelle de la Cour Suprême de Justice et du Procureur Général de la République par le gouvernement et les partis d'opposition.
 - b) Accord sur un ensemble de mesures qui garantiront l'arrêt de toute forme de répression et la pleine jouissance des libertés démocratiques et qui devront être contrôlées par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) et l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.).
 - c) Accord pour qu'une enquête judiciaire intègre soit menée afin de faire la lumière sur l'assassinat de Monseigneur Romero et de condamner ceux qui en furent responsables ainsi que les membres des Escadrons de la Mort qui y furent mêlés. Les fonctionnaires impliqués dans ce crime devront être suspendus de leurs fonctions lors du procès.
 - d) Accord pour que les fondements économiques du conflit politique et social soient sapés grâce au maintien des réformes que le gouvernement précédent avait impulsées. Arrêt de la restitution à leurs anciens propriétaires des terres touchées par la réforme agraire et annulation des procédures légales qui font obstacle à la mise en oeuvre de la deuxième phase de la réforme agraire. Suspension des mesures qui provoquent la hausse des prix tout particulièrement ceux des produits de consommation courante.
 - e) Accord sur des mesures conduisant à l'auto-épuration des Forces Armées et à leur professionnalisation et permettant d'ouvrir réellement la porte à la démocratisation du pays.

- f) Engagement du gouvernement de soumettre au vote de L'Assemblée Législative le projet de réforme de la constitution qui résultera des négociations.
- g) Accord pour que la date des élections législatives et municipales de 1991 soit avancée afin de rendre effective dans les plus brefs délais la réforme constitutionnelle, de hâter la fin de la guerre et d'obtenir pour notre pays une paix juste et durable.
- h) Garanties mutuelles portant sur le caractère opérationnel et sur les campements des armées, en vue d'une application effective du cessez-le-feu et sans que l'intégrité territoriale soit rompue.

2. Premiers pas vers L'intégration du FMLN à la vie politique

Si l'accord de cessez-le-feu est conclu le 15 novembre au plus tard, le FMLN est prêt à faire le premier pas pour s'incorporer à la vie politique par le retour à la légalité en tant que parti politique, de ses dirigeants, de ses militants, de ses émetteurs radiophoniques et de ses autres organes d'information et de propagande.

Ce serait là un pas historique majeur vers la démocratisation du pays. Le FMLN est disposé à assumer les graves risques qu'il encourt en faisant ce pas afin de témoigner de manière effective de sa volonté politique, même si les négociations sur l'arrêt définitif des hostilités n'étaient pas encore totalement achevées.

3. Négociation d'un arrêt définitif des hostilités et d'une intégration totale du FMLN à la vie politique (le 31 janvier 1990, au plus tard)

Après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu l'on négociera l'arrêt définitif de la lutte armée sur la base des points suivants :

- a) Approbation par l'actuelle Assemblée Législative du projet de réforme constitutionnelle accordé au cours des négociations et mise en place des mécanismes adéquats permettant d'avancer la tenue des élections législatives et municipales.
- b) Restructuration du système électoral et réforme de la loi électorale avec participation de tous les partis légaux existants ou en cours de formation.
- c) Accord spécifique reconnaissant l'existence d'une seule armée nationale et prévoyant sa réduction progressive jusqu'à ce que sa taille corresponde strictement aux besoins de la défense de la souveraineté nationale. Dissolution des corps de sécurité et formation d'un corps de sécurité unique sous commandement civil.
- d) Accord pour proposer au Congrès des Etats-Unis de transformer l'aide militaire en aide à la reconstruction économique et sociale du pays.

Le Salvador, Le 11 septembre 1989

Commandants SHAFIK JORGE HANDAL, JOAQUIN VILLALOBOS, SALVADOR SANCHEZ CEREN, EDUARDO SANCHO, FRANCISCO JOVEL

L'ACCORD DE MEXICO

1. Préambule

Le gouvernement du Salvador et le FMLN dialogueront dans le souci de conclure des négociations, afin de mettre fin au conflit armé par la voie politique dans les plus courts délais, afin d'impulser la démocratisation du pays et de réunifier la société salvadorienne. Dans ce sens, le dialogue doit concerter la fin des hostilités.

En fonction de ces propositions, le processus de dialogue doit être permanent. Il doit assurer le maximum de sérieux, des garanties réciproques et des rythmes de travail imposés par l'urgence d'aboutir à la paix.

2. Sur la procédure

- a) La formation des délégations du gouvernement du Salvador et du FMLN relève de chaque partie. Les membres des deux délégations pourront être changés, après notification à l'autre partie. Les délégations seront habilitées à conclure des accords.
- b) Les deux délégations, conscientes de la complexité des thèmes à traiter, approuvent l'organisation par périodes de sessions ordinaires. Celles-ci se tiendront à 30 jours d'intervalle pour permettre des consultations et l'élaboration de propositions. A chaque session, seront programmés les dates, le lieu, et les thèmes de la suivante.
- c) Le gouvernement du Salvador et le FMLN sont d'accord pour inviter les représentants de l'Eglise catholique, désignés par la Conférence Episcopale, en qualité de témoins et de plus de médiateurs pour les questions d'ordre pratique.
- d) Le gouvernement du Salvador et le FMLN inviteront les représentants d'organisations internationales, pour qu'en qualité de témoins, ils participent aux réunions de concertation, que d'un commun accord ils considéraient nécessaires.
- e) Le gouvernement du Salvador et le FMLN soutiennent ensemble que les partis politiques et les forces sociales du Salvador jouent un rôle important dans la construction de la paix. Le gouvernement comme le FMLN s'engagent également à préserver l'existence de structures permanentes pour dialoguer avec les partis et les forces sociales du pays et les informer. Ceux-ci conserveront bien entendu la réserve indispensable au bon développement du dialogue. Des représentants de ces partis et forces sociales pourront être invités pour faire part de leurs suggestions, se les parties, d'un commun accord le jugent utile.
- f) Les réunions de dialogue se tiendront dans des lieux choisis d'un commun accord.
- g) Le dialogue se déroulera à huis clos.
- h) Les deux parties s'engagent à ne pas se retirer unilatéralement du dialogue.

3. La prochaine réunion

Le gouvernement du Salvador et le FMLN décident de tenir la prochaine réunion à San José du Costa Rica les 16 et 17 octobre 1989.

Le thème de la discussion portera sur le moyen de mettre fin aux hostilités sur la base des propositions du gouvernement et du FMLN. Les deux parties décident d'inviter à cette réunion l'Organisation des Etats Américains (O.E.A.) et l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), qui désigneront leurs représentants devant faire fonction de témoins.

Mexico, DF, 15 septembre 1989

Pour la délégation
du gouvernement du Salvador
JUAN ANTONIO MARTINEZ VARELA
OSCAR SANTAMARIA

Pour la délégation du FMLN
JOAQUIN VILLALOBOS
SCHAFIK JORGE HANDAL

Signent comme témoins : Monseigneur ROMEO TOVAR ASTORGA,
Monseigneur GREGORIO ROSA CHAVEZ

COMMUNIQUE CONJOINT

Les 13, 14 et 15 septembre, à Mexico, s'est déroulée la rencontre des délégations du gouvernement de la République d'El Salvador et du Front Farabundo Martí pour la Libération Nationale. L'Eglise catholique du Salvador y a participé en la personne de Monseigneur Romeo Tovar Astorga et de Monseigneur Gregorio Rosa Chavez. La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de respect mutuel. L'on y a discuté l'ordre du jour dont les points suivants furent adoptés :

1. Etablissement de la méthode et des règles du dialogue.
2. Echange de vues sur la proposition de paix présentée par le FMLN.
3. Ordre du jour et calendrier d'une prochaine réunion.

La réunion a abouti à la signature et à la publication de l'Accord de Mexico qui a fixé la procédure, les dates et le contenu de la prochaine réunion.

Nous tenons à remercier Monseigneur Romeo Tovar Astora et Monseigneur Gregorio Rosa Chavez pour le dévouement et le patriotisme dont leur travail a fait preuve au cours de la présente réunion.

Les deux délégations expriment aussi leur reconnaissance au gouvernement et au peuple mexicain qui ont facilité la tenue de cette rencontre.

Délégation du gouvernement
du Salvador

Délégation du FMLN

DECLARATION DU FMLN DU 20 SEPTEMBRE 1989

Interprètes du sentiment national qui veut obtenir dans les plus brefs délais une paix juste, nous avons engagé des actions qui ont contribué à la reprise du dialogue et nous avons décidé de faire un geste qui puisse créer une atmosphère favorable autour de ce dernier.

C'est ainsi que nous avons suspendu, entre autre, les opérations de sabotage du réseau électrique et téléphonique, l'emploi des mines et des pièges explosifs et que nous avons, en outre décrété une trêve unilatérale jusqu'au 23 septembre. La population et le groupe gouvernemental ont ressenti immédiatement l'effet positif de ces mesures dont l'objectif était de détendre la situation.

La partie adverse doit adopter une attitude semblable pour que le dialogue-négociation avance.

Hors, il en a été tout autrement. Elle n'a fait aucun geste et les derniers événements prouvent que le secteur fasciste de l'armée et du gouvernement ne pensent aucunement agir en faveur d'un rétablissement à court terme de la paix. Le caractère ostentatoirement belliciste donné au défilé militaire du 15 septembre tandis que l'on tentait délibérément de disperser une manifestation pacifique prévue depuis longtemps, les gaz lacrymogènes et les matraques utilisés contre les occupants d'une église tout comme l'augmentation ces derniers jours du nombre des arrestations et des disparitions constituent autant de faits qui, loin de contribuer à la création d'un climat favorable, ont exacerbé les tensions sociales.

Des officiers supérieurs de haut rang ont dit qu'ils ne tenaient pas compte de la trêve que nous avons décrétée parcequ'elle était unilatérale. Dans le même temps, ils ont multiplié leurs offensives sur notre arrière pour empêcher que la délégation des Nations Unies puisse visiter nos zones et y rencontrer le FMLN sur le terrain, comme prévu. L'armée a dit qu'elle ne voulait pas suspendre ses plans d'agression et les bombardements de nos zones ont fait des victimes parmi les civils.

En conséquence, nous prenons bonne note de ces faits que nous n'avons pas ignorés. L'Accord de Mexico sur le dialogue n'a pas à servir de couverture à l'accentuation de la répression et de la guerre par le gouvernement et l'armée.

Le peuple tout entier et le mouvement populaire en particulier doivent prendre en compte que les accords de Mexico ne signifient pas la reddition du FMLN. Si nos armes se sont tues momentanément, elles n'en continuent pas moins à être brandies pour garantir l'obtention de la paix et le respect des droits démocratiques de tous les Salvadoriens.

Le Salvador, 20 septembre 1989

FMLN

REACTIONS A LA PROPOSITION DU FMLN

- * Pour la Centrale des Travailleurs Salvadoriens (C.T.S.), si la commission gouvernementale n'a pas plus de pouvoirs de décision que lors des précédentes rencontres de dialogue-négociation, le pas qui vient d'être fait en faveur du rétablissement de la paix aura été inutile. La C.T.S. estime que l'erradication de l'extrême pauvreté dans laquelle vit la majorité de la population et qui est la principale cause de la guerre doit être le premier point de l'ordre du jour du dialogue.
- * Pour Guillermo Rojas de l'Unité Nationale des Travailleurs Salvadoriens (U.N.T.S.), le processus de dialogue-négociation sera ralenti et la répression et les autres souffrances subies par la population se prolongeront si le gouvernement ne nomme pas des personnalités de haut niveau. Il a demandé à celui-ci de manifester son sérieux et sa bonne volonté par l'arrêt de la répression menée par les militaires contre le mouvement ouvrier. Il a exigé en outre la participation des Forces armées salvadoriennes, des partis politiques et des syndicats de travailleurs aux prochaines rencontres et leurs tenus à San Salvador sous les yeux de la population.
- * Pour la Confédération Générale du Travail, c'est la pression du mouvement populaire et celle de l'Administration Bush -qui a conditionné la poursuite de son aide économique-militaire à l'ouverture du dialogue- qui ont contraint le gouvernement à dialoguer avec le FMLN.
- * Le Révérend Edgar Palacico, Coordinateur Permanent du Débat National (C.P.D.N.), a déclaré pour sa part que son organisation souhaitait que la présence de ses représentants comme observateurs lors des négociations soit examinée car elle leur donnerait davantage de crédibilité et assurerait aux accords un plus important soutien populaire. Il a ajouté qu'il espérait que la teneur des accords correspondent vraiment à la volonté et aux intérêts hautement exprimés sous une forme ou une autre par le peuple salvadorien.
- * Pour Adolfo Rey Prendes, du Mouvement Authentique Chrétien (M.A.C.) un allié de l'ARENA, les positions des deux parties se sont rapprochées. Il a évoqué la nécessité de donner des garanties permettant l'incorporation du FMLN à la vie institutionnelle qui, à ses yeux, sera le point culminant du processus de paix. Rey Prendes a souligné que la théorie selon laquelle les marxistes seraient toujours sortis vainqueurs des séances de dialogue avait été abandonnée par le Salvador.
- * Hugo Garrillo, Secrétaire Général du Parti de Conciliation Nationale (P.C.N.) a insisté sur le fait que la population attend avec anxiété que les parties belligérantes assument leur responsabilité historique en créant les conditions nécessaires à la paix. Un consensus doit réunir les partis politiques pour une révision effective de la constitution, a-t-il ajouté.

- * Pour la Convergence Démocratique (C.D.), La refonte de la Cour Suprême de Justice, la réforme du statut des partis politiques notamment en ce qui concerne les élections et la révision en profondeur de la constitution constituent des conditions nécessaires à l'instauration d'un climat politique favorable à l'incorporation du FMLN à la vie politique en tant que parti.
- * Pour Eduardo Colindres du Parti Démocrate-Chrétien (C.D.C.), La réforme judiciaire est absolument nécessaire si l'on veut obtenir la paix, la démocratie et le respect des Droits de l'Homme. Le gouvernement peut accéder aux propositions faites par le FMLN dans la mesure où il renoncera à ses objectifs partisans et fera preuve d'une volonté politique en leur faveur, a indiqué M. Colindres pour qui il est positif que les accords aient clairement démarqués ce qui allait dans le sens ou non de leurs respects.
- * Olga de Salguero Gross, député de l'ARENA, a qualifié la réunion de Mexico de réunion préparatoire à la définition des mécanismes à suivre. Elle a souligné le caractère épineux de la réduction des forces armées et de la réforme du code électoral. Le Président de l'ARENA, Armando Calderon Sol, après avoir affirmé que son parti apportait un appui unanime au Président Cristiani, a souligné que la constitution ne devait pas être menacée et qu'"en ce domaine la liberté d'action du Président et de la Commission de dialogue avait donc des limites".

BREVES

- * Le FMLN décide une trêve unilatérale des combats du 13 au 22 septembre 1989. Cette trêve de dix jours s'ajoute aux autres gestes unilatéraux dont l'annonce a été faite le 7 septembre par le FMLN : suspension des opérations de sabotage des installations électriques et du réseau de communications ainsi que l'arrêt provisoire de l'utilisation des mines de contact.
- * A propos de la participation de l'armée salvadorienne à la rencontre de Mexico, le Colonel Ponce, Chef de l'Etat-major, déclare que la Commission des forces armées dont le Ministre de la défense, le Général Humberto Larios, et d'autres officiers supérieurs sont membres, "n'ira pas à Mexico" et qu'elle se bornera à conseiller le gouvernement en ce qui concerne les questions exclusivement militaires ou intéressant la sécurité nationale. Il ajoute que l'armée a des doutes sur les véritables intentions du FMLN car celui-ci "a utilisé les trois dernières réunions de dialogue pour sa propagande".

- * Ponce et Larios quittent Le Salvador le 14 septembre pour assister, le 16 septembre, aux cérémonies commémorant l'Indépendance mexicaine. De sources dignes de foi, la Commission des forces armées s'est bien rendue à Mexico pour conseiller la Commission gouvernementale, en dépit de ce qu'avait dit le Colonel Ponce, le 12 septembre.
- * Le Colonel Francisco Helena Fuentes, Commandant de la 1ère brigade d'infanterie de la capitale salvadorienne déclare : "Nos hommes poursuivent les opérations habituelles selon les instructions de l'Etat-major et attendent de nouvelles directives du Président Cristiani". "Je ne crois pas à la sincérité de la proposition (présentée le 19 septembre à Mexico par le FMLN). Les communistes ne m'ont jamais inspiré confiance, ils ne tiennent jamais parole..." Le gouvernement Cristiani, "c'est le genre de gouvernement qu'il nous fait", affirme le Commandant.
- * Le Colonel Ponce déclare le 11 septembre que la proposition du FMLN "est à usage externe ; le FMLN veut l'emporter sur le terrain diplomatique car il n'est pas bien placé sur le terrain politique et militaire". Il affirme que l'armée "n'ayant reçu aucune instruction contraire de l'Etat-major" les opérations militaires seront poursuivies et que le FMLN lorsqu'il demande l'arrêt de la répression menée par les militaires "exige des forces armées qu'elles renoncent à l'exercice de leur mission constitutionnelle".
- * Dans leur communiqué du 14 septembre, les forces armées salvadoriennes affirment que des opérations anti-insurrectionnelles ont été multipliées pour "garder le contrôle de la totalité du territoire" et qu'elles sont particulièrement vigoureuses au nord et à l'est du pays.